



# RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(art. L2121-10 du Code des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie le **mercredi 3 avril 2024** à **19h30** en session ordinaire.

## Ordre du jour

- \* Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 7 mars 2024
- \* Choix du secrétaire de séance

### URBANISME :

- Délibération Zones d'Accélération Energies Renouvelables

### PERSONNEL :

- Délibération accroissement saisonnier agent technique été 2024 (date à voir)

### FINANCES PUBLIQUES :

- Délibération bail emphytéotique SIEEEN
  
- Délibération approbation compte de gestion 2023 Commune
- Délibération approbation compte administratif 2023 Commune
- Délibération affectation du résultat 2023 Commune
- Délibération subvention aux associations
- Délibération admission en non-valeur
- Délibération taux imposition 2024
- Délibération budget primitif 2024 Commune
  
- Délibération approbation compte de gestion 2023 Eau
- Délibération approbation compte administratif 2023 Eau
- Délibération budget primitif 2024 Eau
  
- Délibération approbation compte de gestion 2023 Assainissement
- Délibération approbation compte administratif 2023 Assainissement
- Délibération budget primitif 2024 Assainissement

### Questions diverses

- Pétition transfert de la compétence eau assainissement aux EPCI
- Marché horaires et lieu

Fait à Montsauche-les Settons, le 21 mars 2024,

Le Maire,  
LECLERCQ Marie

